

• **Pour la candidature**

- photocopie de tous les relevés de notes et de tous les diplômes obtenus,
- un CV,
- une lettre de motivation,
- une attestation de responsabilité civile,
- un justificatif de la couverture sociale,
- 2 photographies d'identité récentes portant, au dos, votre nom et la formation, (format CV)
- titre de paiement (frais de dossier) de 20 euros à l'ordre de l'agent comptable de l'Université de La Réunion
- attestation d'emploi et/ou bulletin de salaire ou attestation du Pôle emploi pour les usagers de la formation continue
- photocopie de la carte d'identité ou du livret de famille.

• **Pour l'inscription**

- Titre de paiement : par carte bancaire, par chèque ou mandat cash à l'ordre de l'agent comptable de l'Université de La Réunion ou attestation de prise en charge par l'employeur.

CLAUSES DE RESILIATION

Les candidats disposent d'un délai de rétractation de 10 jours après le dépôt de leur dossier d'inscription. Lorsque, par suite de cas de force majeure dûment reconnu, le stagiaire est dans l'impossibilité de poursuivre la formation, il peut résilier le contrat. Seules les prestations de formation effectivement dispensées sont dues au *pro rata temporis* de leur valeur prévue au contrat.

Les fiches décrivant la formation sont purement indicatives ; elles sont susceptibles d'être modifiées et de ce fait ne constituent pas des documents contractuels.

Pour tout renseignement complémentaire, adressez-vous au Service Universitaire de Formation Permanente (S.U.F.P.)



Service Universitaire de Formation Permanente
Université de La Réunion

Se former tout au long de la vie

Parc Technologique Universitaire (Bât 3)

2, rue Joseph Wetzell
97490 Sainte-Clotilde
Tél : 02 62 48 33 70
Fax : 02 62 48 33 71
sufp@univ-reunion.fr
site : www. sufp.re

Lundi au jeudi
de 8h30 à 12h00
et de 14h00 à 17h00
Le vendredi fermé au public

Pôle "Licences et Masters Pro en Alternance"

Contact

- Laurence REVEL
02.62.52.89.23

laurence.revel@univ-reunion.fr

- France-Anne LONGIN
france-anne.longin@univ-reunion.fr

Campus Universitaire du Tampon

117, rue du Général Ailleret
97430 Le Tampon
Tél : 02 62 57 95 54
Fax : 02 62 57 94 60
sufp@univ-reunion.fr
site : www. sufp.re

Lundi au jeudi
de 9h00 à 12h00
et de 14h00 à 17h00
Le vendredi fermé au public

La responsable du pôle "Licences et Masters Pro en Alternance" reçoit les particuliers sur RDV et peut rendre visite, à leur demande, aux chefs d'entreprise ou à leurs responsables des ressources humaines



"Cette formation est financée par la Région Réunion. La Région Réunion investit dans notre avenir"

Licence Professionnelle

"Activités et Techniques de Communication"

Année Universitaire 2012 - 2013

"Validé par le CEVU du 18 septembre 2008"

VALIDATION Diplôme national de niveau II

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES L'objectif est de former des diplômés capables d'analyser et de poser une problématique de marketing et/ou de communication dans une organisation, mais aussi de proposer les stratégies de communication adaptées, de négocier, négocier et mettre en oeuvre les moyens médias ou hors médias qui en découlent.

PUBLIC Accès ouvert, sous réserve de validation des acquis de formation et/ou professionnels :
 • aux personnes titulaires de DUT, BTS, DEUST ou diplômes reconnus de niveau équivalent dans le domaine de la mercatique, du management, de la communication, de la gestion et de l'informatique
 • aux personnes titulaires d'autres titres de niveau Bac + 2, français ou étrangers justifiant d'expérience dans le domaine de la communication
 • aux personnes titulaires d'un baccalauréat et justifiant d'une expérience professionnelle attestée d'au moins cinq ans dans les domaines de la mercatique, du commerce, de la communication, de la gestion et de l'informatique...

DUREE La formation intègre la réalisation d'un projet tutoré (par groupe)
 • Connaissances fondamentales : 100 heures
 • Connaissance des outils stratégiques : 125heures
 • Moyens de communication : 150 heures
 • Projet tuteuré : 125 heures
 Formation proposée en alternance

EFFECTIF 15 à 20 stagiaires (sous réserve d'un nombre suffisant de candidats)

LIEU Parc technologique Universitaire

METHODE Comprend 500 heures d'enseignements obligatoires (cours et TD) répartis en 5 Unités d'Enseignements (U.E.) organisées par l'Université de La Réunion.
 Ces unités semestrielles sont capitalisables et affectées de points ECTS.

Se former tout au long de la vie

Responsable pédagogique : Michel WATIN
Coordonnatrice : Fabienne HOAREAU

Débouchés

- Chargé de communication interne/externe dans une entreprise, une association ou une collectivité; Chargé de marketing opérationnel ; Salarié en agence conseil en communication (chef de pub junior, assistant médiaplanner) ; Salarié en agence conseil en événementiel et relations publiques...
- Intégration possible en Master spécialité « Information-Communication »

PREMIER SEMESTRE 225 heures - 30 ECTS

UE1 : CONNAISSANCES FONDAMENTALES

- Connaissance du secteur de la communication
- Théories et pratiques de la communication
- Environnement juridique de la communication
- Anglais de la communication et des affaires
- Culture et environnements socio-culturels

UE2 : CONNAISSANCE DES OUTILS STRATEGIQUES

- Outils de com. écrite et orale professionnelle
- Méthodologie de la conduite de projets
- Politique et stratégies de communication
- Mercatique générale et stratégique
- Recueil et traitement des informations

DEUXIEME SEMESTRE 275 heures - 30 ECTS

UE3 : LES MOYENS DE LA COMMUNICATION

- Connaissance des médias et médias planning
- Mercatique opérationnelle
- Techniques de production
- Prospection, négociation, gestion de la relation client
- Techniques de la communication publicitaire

UE4 : PROJET TUTEORE

UE5 : PRATIQUE EN ENTREPRISE (12-14 semaines)

PROGRAMME

COÛT DE LA FORMATION

(sous réserve de modifications)

► **Frais de dossier de candidature : 20 €**

Par chèque ou mandat cash libellé à l'ordre de l'agent comptable de l'université de La Réunion

Par carte bancaire

► **Frais d'inscription à l'Université de la Réunion : 181€ 57 (Tarifs 2011/2012)**

Droits nationaux fixés par le Ministère variant chaque année au mois de juillet.

► **Frais de formation : IP*: 3500€ CE** : Selon les tarifs des organismes financeurs**

*Le tarif "Individuel Payant" s'adresse aux personnes qui assurent sur leurs fonds personnels, le coût proposé. Pour les candidat(e)s souhaitant faire prendre en charge leur formation, c'est le tarif "Convention Employeur" qui s'applique.

**Les candidats désirant bénéficier d'une prise en charge du coût de leur formation doivent entreprendre les démarches immédiatement de façon à disposer de leur titre paiement lors de leur inscription définitive.

Au-delà d'un délai de 10 jours après la signature du contrat de formation, la participation aux frais de formation est due à l'Université, même en cas d'abandon (art L 920 9 du code du travail – et – cass. Soc. 9 mars 94 n°1238 D)

PROCEDURE DE CANDIDATURE ET D'INSCRIPTION

► **Retrait des dossiers de candidature**
à partir du 12 mars 2012
> SUFP
> www.sufp.re

► **Dépôt des dossiers de candidature**
jusqu'au 31 mai 2012
"Contactez le SUFP"
> SUFP

► **Inscription administrative**
A partir du 27 août 2012
>SUFP (Nord)

► **Début des cours**
Septembre 2012
>SUFP

► **Fin des cours**
Juin 2013
>SUFP

Se former tout au long de la vie